



Ordre du jour de l'ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association « Les Z'allucinés »

Dimanche 12 JANVIER 2025

Cette Assemblée Générale a à débattre des points suivants :

- 1) Election du président de séance
- 2) Election du secrétaire de séance
- 3) Approbation du Rapport Moral du Président, présenté en Annexe 1
- 4) Approbation du bilan des activités, présenté en annexe 2
- 5) Approbation du bilan financier de l'année 2024, présenté en annexe 3.
- 6) Approbation du budget prévisionnel 2025 présent également sur l'annexe 3.
- 7) Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant de l'adhésion à 10 €
- 8) Il est précisé que selon les statuts, le CA doit être constitué au maximum de 9 membres. Il est prévu également que le Bureau a la possibilité de coopter des personnes compétentes, lesquelles deviennent membres du Conseil d'Administration à part entière après acceptation par l'Assemblée Générale suivante. A l'issue de l'Assemblée Générale de l'an dernier l'année
- 9) Candidature au Conseil d'Administration
- 10) Trois fauteuils de membres du Conseil d'Administration arrivent à échéance. Il s'agit de ceux de Cecile Orłowski, de Françoise Peries et de François Venet. Ils sont de nouveau candidats pour cette élection.
- 11) Questions diverses